

Cabinet du Maire

Vitry-sur-Seine, lundi 08 juin 2026

Thermo-sur-Seine : la Ville engage la concertation et défend les intérêts des Vitriot-es

Promesse de campagne, engagement tenu. La Ville de Vitry-sur-Seine ouvre une concertation publique sur le projet Thermo-sur-Seine. Ce n'est pas une démarche de neutralité : c'est une démarche d'exigence. La municipalité entend obtenir des réponses précises sur les enjeux sanitaires et environnementaux de ce projet, et se donner les moyens de peser dans un débat nécessairement national puisque sanitaire.

Pierre Bell-Lloch, maire de Vitry-sur-Seine, déclare : « ***Cette concertation est l'occasion de sortir de la caricature et de répondre sérieusement aux questions des Vitriot-es. Depuis 4 ans, j'exprime mes réserves sur ce projet dans les conditions données. Nous ne changerons pas de ligne : les Vitriot-es ont droit à un débat documenté et au mieux pour leur ville.*** »

Maëva Durand, adjointe à la démocratie participative, complète : « ***La collectivité est dans son rôle en réclamant l'ensemble des informations sur un projet dont nous subissons les conséquences sans en être maîtres.*** »

Un projet parisien aux conséquences vitriotes

Porté par la Ville de Paris, Thermo-sur-Seine prévoit l'implantation d'une chaufferie sur le site de l'ancienne centrale thermique des Ardoines. L'installation, d'une capacité de 300 MW, brûlerait 450 000 tonnes de déchets par an (CSR et bois traité) pour alimenter le réseau de chaleur urbain parisien.

Malgré la diminution de la pollution projetée par les porteurs du projet, le Val-de-Marne reste déjà le département d'Ile-de-France brûlant le plus de déchets par habitant. 777 kilos par an, plus du double des Hauts-de-Seine. L'Observatoire régional de la santé évalue d'ailleurs à 6 000 le nombre de décès annuels liés à l'exposition de ces particules sur la région.

Au regard de ces éléments, la municipalité a décidé d'ouvrir une consultation permettant une juste information et la consultation des habitants.

« ***Ce sont des faits établis. Ils justifient une vigilance extrême et un débat à la hauteur.*** » précise Pierre Bell-Lloch

D'ores et déjà la Ville a fait connaître son opposition de principe à tout projet nocif

Depuis le début du mandat, la municipalité a mené un travail approfondi. Par des réunions avec les porteurs du projet, des auditions d'experts, des échanges avec les associations citoyennes, nous avons pu identifier les questions restées sans réponse satisfaisante. Il est indispensable avant toutes

discussions de connaître les émissions réelles en conditions d'exploitation projeté par les industriels, les moyens de surveillance continue des rejets et les impacts cumulés avec les installations existantes. Aucun projet dégradant la situation sanitaire ne pourra voir le jour.

C'est sur cette base que la concertation s'ouvre aujourd'hui.

La ville exige :

- La garantie d'une amélioration de l'environnement en préservant la santé des Vitriot-es,
- L'intégralité des données sanitaires et environnementales du projet,
- La plus grande transparence sur les réponses aux questions des habitants,
- La mise en place d'un comité scientifique capable d'accompagner la consultation,
- Une concertation démocratique permettant aux Vitriot.es de donner leur avis,
- L'inscription de sa zone industrielle comme terrain de transition écologique populaire.

Une concertation complémentaire à la CNDP

La Commission nationale du débat public (CNDP) ouvrira sa propre procédure en septembre 2026. La démarche de la Ville la précède et la complète. Il s'agit d'ouvrir un espace démocratique à disposition des Vitriot-es pour aborder ce débat avec un haut niveau d'information. Nous construirons ainsi une contribution collective documentée dans le cadre de la CNDP. La concertation se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2026.

Deux temps forts ouverts à toutes et tous :

Mardi 23 juin à 18h30 : Réunion publique, Hôtel de Ville. Les porteurs du projet, les associations opposantes, des scientifiques et des membres de la CNDP sont invités à répondre aux questions des habitants.

Samedi 27 juin, de 16h à 20h : Ateliers citoyens, Hôtel de Ville. Un travail approfondi par groupes pour produire des contributions précises et argumentées.

D'autres seront ouverts jusqu'à la votation citoyenne.

Pierre BELL-LLOCH
Maire de Vitry-sur-Seine

Contact Presse :

Alexandra RICHERT

06 08 77 86 22